



COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatre avril deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, sous la présidence de M. Bernard PANNEQUIN – Maire.

Étaient présents : Jeannine COULLON, Jean-Michel GUILLOT, Déborah MONTREAU, Bernard PANNEQUIN, Emilie PETIT, Guillaume RANDUINEAU, Lionel RANVAL, Didier THEVENOT.

Absents excusés : Caroline ANJORAN a donné pouvoir à Déborah MONTREAU

Thierry GAUTHIER a donné pouvoir à Jean-Michel GUILLOT

Ouverture de la séance : Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 18h35.

Guillaume RANDUINEAU est nommé **secrétaire de séance**.

1/Approbation du compte de gestion 2021 (délibération 2022/09)

Le compte de gestion dressé par le trésorier présente :

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	+ 13 968,52		- 1 254,49	+ 12 714,06
Fonctionnement	+ 126 387,61	126 387,61	+ 143 167,95	+ 143 167,95
	+ 140 356,13	126 387,61	+ 141 913,49	+ 155 882,01

2/ Approbation du compte administratif 2021 (délibération 2022/10)

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalisation exercice 2021	Fonctionnement	283 333,97	426 501,92	+ 143 167,95
	Investissement	180 527,90	179 273,44	- 1 254,46
Report exercice 2020			13 968,52	+ 13 968,52
		463 861,87	619 743,88	+ 155 882,01

Le compte administratif est en adéquation avec le compte de gestion.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote du compte administratif.

3/ Reste à réaliser (délibération 2022/11)

Le conseil municipal constate le montant des restes à réaliser en dépenses d'investissement et décide de reporter :
au c/2158 : 1 980,00 € pour l'achat d'un robot coupe et d'un chariot de service pour la cantine ;
au c/2156 : 7 300,00 € pour le remplacement d'un poteau incendie et la pose d'un nouveau poteau incendie ;
au c/21312 : 15 000,00 € pour le remplacement de la pompe à chaleur de la cantine.

Les restes à réaliser présentés en dépenses d'investissement pour un montant de 24 280,00 € sont reportés sur le budget 2022.

4/ Affectation du résultat (délibération 2022/12)

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 présente un excédent de 143 167,95 €.

La totalité du résultat excédentaire de fonctionnement est affectée au compte 1068 de la section d'investissement.

5/ Subventions (délibération 2022/13)

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Souvenir Français : 100,00 €

SI Vallée de la Cisse : 100,00 €

Maires 41 : 208,82 €

A noter que les subventions versées à l'USEP (Etoile Cyclo, Petites randos...) seront désormais prises en charge par le SIVOS.

6/RODP 2022

RODP Orange : 1 306,54€ (délibération 2022/14)

RODP Enedis : 243,00 € (délibération 2022/15)

7/ DEVIS INVESTISSEMENT (délibération 2022/16)

Le conseil municipal décide d'attribuer les travaux de voirie 2022 à l'entreprise Colas pour un montant de 71 633,55€ HT.

8/ BUDGET PRIMITIF (délibération 2022/17)

Dépenses de fonctionnement : 395 781,00 €

Recettes de fonctionnement : 395 781,00 €

Dépenses d'investissement : 221 354,17 €

Recettes d'investissement : 221 354,17 €

9/ Avis sur le projet Metha Blois Nord (délibération 2022/18)

Le conseil municipal décide à la majorité absolue de donner un avis défavorable au projet d'exploitation d'une unité de méthanisation à Fossé et l'épandage des digestats (1 pour, 6 contre, 3 abstentions).

10/ suppression et création d'emploi

Afin de permettre à un agent de bénéficier d'un avancement de grade, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- La suppression d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe (délibération 2022/19),
- La création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe (délibération 2022/20),
- La modification du tableau des emplois (délibération 2022/21)

11/ Compte-rendu de réunions

- SIAB, Bureau communautaire, conseil communautaire, AG Groupama, CCID, PPI eau & assainissement (B. Pannequin)
- Commission communautaire culture/loisirs/sport/tourisme (E. Petit)
- Pays des Châteaux (E. Petit et L. Ranval)
- Val Eco (L. Ranval)
- SI Vallée de la Cisse (L. Ranval)
- SMAEP (JM Guillot)
- Conseil d'école (JM Guillot)
- SIVOS (JM Guillot)
- Commission communautaire finances (JM Guillot)

Fin : 21h45

Prochaine réunion : 17 mai 2022